

## Urgences

Pharmacien de garde : composez le 32 37.  
En l'absence du médecin traitant : tél. 116 117.  
Sapeurs-pompiers : tél. 18.  
Infirmiers de Quillebeuf :  
Au Pôle médical : 20, rue Saint-Seurin : Fanny Moignot, Arnaud Chevalier et Eva Fontaine - Tél. 06 62 63 15 71. Permanence de 8 h 30 à 9 h. Samedi et dimanche sur rendez-vous.  
Infirmières de Bourneville :  
Nathalie Lemaitre et Aurélie Lefrançois 1 bis, rue des jardins. Tél. 02 32 42 18 48. Permanences de 9 h à 9 h 30 et le soir ainsi que le dimanche sur rendez-vous.  
Ambulances de la Seine : M. Valy - 88, place de la Mairie Ste-Opportune-la-Mare. Tél. 06 07 64 64 82.  
Alcool Assistance : Aide et accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool, soutien à l'entourage, sensibilisation au risque. Contact : 06 16 31 30 34 - 06 83 04 19 61.

## Collège de Manneville : « Nous ne sommes pas inconscients »

« Nous sommes inquiets de l'état de délabrement de notre collège. Aucune discussion rassurante avec les autorités compétentes n'a eu lieu ». Voici ce qu'affirmait le personnel du collège de Manneville lors de la mobilisation du 6 février dernier. Il pointait du doigt les « fissures qui s'agrandissent, des zones d'interdiction de plus en plus nombreuses, des états placés un peu partout... ». Des propos qui font sortir de ses gonds Florence Gautier, vice-présidente du Département en charge des collèges : « Ils se sentent méprisés, mais je siège régulièrement au conseil d'administration et je réponds à leurs inquiétudes. Un cabinet de structure extérieure publie un rapport chaque mois. Il y a effectivement des fissures, mais cela reste acceptable. Pour rassurer tout le monde, nous avons aussi mis un filet de façade. Nous ne sommes pas inconscients. Nous ne prenons aucun risque. Il ne serait pas envisageable de mettre en danger les enfants. Mon leitmotiv est le bien-être des collégiens », assure Florence Gautier, qui ajoute que le Département a déjà dû gérer des collèges « en fin de vie », tel que Jean-Rostand à Évreux. Tous ces collégiens poursuivront leur scolarité à Bourneville. La carte scolaire ne sera pas modifiée pour la prochaine rentrée. « J'échangerai avec les maires des communes concernées. Il y aura une coordination. Ma principale préoccupation est le temps de transport scolaire », conclut-elle.

## Brèves

### SAINT-AUBIN-SUR-QUILLEBEUF

**Changement de maître de charité.** Ce changement aura lieu le samedi 2 mars lors de la messe de 18 h en l'église de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf. Départ à 17 h 45 de la salle des fêtes.



Et vous ?  
qu'attendez-vous  
pour passer à l'actu  
près de chez vous ?  
**actu.fr**  
Le site de vos médias locaux



Florence Gautier, vice-présidente du Conseil départemental, en charge notamment des collèges, dans la cour du collège Louise-Michel.

## Le nouveau collège Louise-Michel de Bourneville se dévoile

En septembre prochain, les collégiens de Manneville feront leur rentrée dans le nouveau collège de Bourneville. Visite avec Florence Gautier, élue du Département.

### BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX

Lors de la prochaine rentrée scolaire, les élèves du collège Louise-Michel de Manneville-sur-Risle investiront le nouveau collège de Bourneville-Sainte-Croix. Il ne reste plus que quelques « détails » à finaliser (téléphonie et informatique) avant l'ouverture de ce collège d'une capacité de 800 places. Un chantier qui n'aura pas été de tout repos puisqu'à l'origine, son ouverture était prévue en... 2021. Finalement, le permis de construire avait seulement été accordé en 2020. Après la crise sanitaire, la première pierre a été posée en février 2021. Par la suite, le Département de l'Eure, chargé de la gestion des collèges, a été confronté à deux entreprises défilantes, une pour l'isolation, et dernièrement, pour l'électricité. « Nous avons été contraints de relancer le marché public », souligne Florence Gautier, vice-présidente du Département, en charge notamment des collèges.

Ce collège flambant neuf, qui accueillera une classe Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté)

et Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), ne fait pas l'unanimité auprès du personnel du collège de Manneville. Une partie du personnel était mobilisée le mardi 6 février devant l'établissement. Trois points étaient notamment soulevés : la baisse des moyens alloués pour la rentrée, l'état actuel du collège de Manneville et la « rentrée semée d'incertitudes » au collège de Bourneville-Sainte-Croix.

### Sécurisation, stationnement...

Sur ce dernier thème, Florence Gautier a tenu à leur répondre. Point par point. Le personnel s'interroge notamment sur la sécurisation aux abords du collège. « Tout ceci a été vu dès le départ, au moment du permis de construire. Les enfants ne seront pas lâchés dans la nature ! Les quatorze bus scolaires stationneront le long du collège. Un essai a eu lieu en janvier. Il n'y a aucun souci. Les collégiens pourront repérer leur bus grâce à l'écran lumineux du bus. Les membres de la

scolaire accompagneront les élèves si nécessaire. »

Qu'en est-il du stationnement ? L'établissement comptera 75 places de parking, 2 places taxi et 3 dépose-minute. « Tout ceci avait été vu au préalable en fonction du nombre de professeurs », ajoute Florence Gautier. Des places qui ne devraient pas être occupées sur le temps scolaire par les utilisateurs du gymnase Clémence Delavoipière. Par ailleurs, enseignants et élèves disposeront d'un parking vélo.

Le personnel du collège pointait aussi du doigt le bétonnage du collège dans un environnement rural : « Tout d'abord, nous avons créé un parking végétalisé. Ensuite, il y a des arbres et des arbustes, sans oublier la noue le long de la route », répond la vice-présidente du Département. Les professeurs d'éducation physique et sportive semblaient inquiets du manque d'infrastructures extérieures. Florence Gautier souligne que des pistes ont été aménagées dans la cour principale, que le plateau sportif est fin prêt et que d'autres pistes ont été créées derrière la salle polyvalente. Sans oublier

le gymnase Clémence Delavoipière financé par la Communauté de communes Roumois Seine.

Pourquoi n'y aura-t-il pas de salle informatique ? « Dans le référentiel de l'Éducation nationale, c'est banni ! Désormais, c'est l'informatique qui doit aller vers l'élève et non l'inverse », indique Florence Gautier. Les collégiens disposeront d'une salle de travail avec seize ordinateurs, de 60 ordinateurs mobiles ou encore d'iPad. Quant au partage de la salle polyvalente évoqué par le personnel du collège, il sera effectivement possible : « Cette salle a été ajoutée par rapport au projet. Ce sera un lieu multi-usages. Les enseignants disposeront des autres salles du collège », rassure la vice-présidente du Département.

Le déménagement est prévu le 4 ou le 8 juillet, en fonction de l'accord du principal. « Nous serons dans les délais. Nous souhaitons que la rentrée se fasse dans des conditions optimales. Elle aura lieu après le passage de la commission de sécurité ».

● Benoît Galley



Une vue sur la cour principale du collège.



L'une des classes du collège de Bourneville.



Le plateau sportif de l'établissement est prêt !